

Ecriture à plusieurs mains 2019-2020

Le roman d'aventures

Finalité :

Collaborer à la rédaction d'un recueil de romans d'aventures.

Objectif général :

Faire travailler plusieurs écoles par l'échange et la construction de récits écrits par les élèves.

Compétences travaillées :

- Comprendre un texte littéraire et l'interpréter.
- Ecrire à la main de manière fluide et efficace.
- Ecrire avec un clavier rapidement et efficacement.
- Produire des écrits variés en s'appropriant les différentes dimensions de l'activité d'écriture.
 - Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte.
- Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.
 - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit.
 - Acquérir la structure, les sens et l'orthographe des mots.
 - Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.
 - Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe.
- Développer travail en groupe, travail collaboratif à l'aide des outils numériques.

Les Acteurs :

Les élèves

Les enseignants

Les Directeurs Diocésains, garants du projet

Les coordinateurs : Julien Léger, Xavier Richard, Olivier Hareau et Catherine Pagenaud

Les Actions :

Ecrire une partie d'un roman d'aventures
Publier son récit sur un site conçu à cet effet.
Lire un nouveau récit et le poursuivre.
Travailler la structure du schéma narratif.

Les Moyens :

Le site Internet <http://ecriturecollaborative.ecr-uradel.org/>
Un calendrier de répartition du travail
Des pilotes à la disposition des différents acteurs

L'évaluation :

L'impression des romans

Projet Romans d'aventures 2019-2020

Afin de travailler la production d'écrits, en lien avec les nouveaux programmes, nous proposons à des classes de cycle 3 de participer à la rédaction collaborative de plusieurs romans d'aventures publiés au fur et à mesure sur un site Internet. Une fois les romans terminés, ceux-ci seront imprimés dans un recueil proposé à la vente aux élèves (autour de 5 €).

Principe du travail

Le principe est le suivant :

Des groupes de 5 classes de cycle 3 sont associées pour mettre en place, sur 10 semaines, un atelier d'écriture de romans d'aventures. Les productions sont publiées par les classes, au fur et à mesure, sur un site créé à cet effet.

Chaque classe travaille sur un épisode d'un récit pendant 2 semaines. Elle publie ensuite son travail sur le site, dans l'espace correspondant à son groupe. Il est possible d'utiliser un traitement de texte (Word, Open Office, Google docs,...) et de copier/coller ensuite le texte écrit dans le site ou d'écrire directement dans l'interface de gestion du site (vous aurez un tutoriel complet sur le site). **Publication tous les 15 jours le JEUDI au plus tard.**

Organisation du travail

5 récits : A B C D E pour 5 classes : 1 2 3 4 5 regroupées sous une couleur.

Exemple pour le groupe vert

Les classes envoient leur récit complété selon le planning suivant :

Groupe vert composé de 5 classes	1	2	3	4	5	Travail à effectuer
Du 06/01 au 16/01	A1	B1	C1	D1	E1	Chaque classe commence un roman
Du 17/01 au 30/01	B2	C2	D2	E2	A2	Chaque classe écrit la partie 2 d'un roman qu'elle découvre.
Du 31/01 au 13/02	C3	D3	E3	A3	B3	Chaque classe écrit la partie 3 d'un roman qu'elle découvre.
Du 02/03 au 12/03	D4	E4	A4	B4	C4	Chaque classe écrit la partie 4 d'un roman qu'elle découvre.
Du 13/03 au 26/03	E5	A5	B5	C5	D5	Chaque classe écrit la fin d'un roman qu'elle découvre.

Explication : La classe 1 écrit du **lundi 6 au jeudi 16 janvier** la première partie du récit "A" nommé A1 et le publie sur le site **au plus tard le jeudi 16 janvier** (2 semaines pour écrire). Pendant ce temps, les autres classes effectuent le même travail pour les autres récits B, C, D et E. Le 16 janvier, toutes les premières parties des romans seront mises en ligne. Ensuite, du **17 janvier au 30 janvier**, la classe 1 rédige la seconde partie du récit B qui a été commencé par la classe 2. Cette seconde partie sera publiée sur le site au plus tard le 30 janvier. Ainsi de suite jusqu'à la dernière partie.

Calendrier 2019

Dates à respecter :	Parties du récit à rédiger
Du 06/01 au 16/01	Partie 1 : Introduction La présentation du personnage principal sa nature, son environnement : le personnage présente une caractéristique particulière qui va contribuer à le lancer dans l'aventure.
Du 17/01 au 30/01	Partie 2 : L'événement déclencheur L'enclenchement de l'aventure arrive en raison d'un événement particulier comme l'absence d'un personnage, un décès, une lettre, un communiqué à la radio, l'arrivée d'un inconnu ou de quelqu'un perdu de vue depuis longtemps, un objet, ...
Du 31/01 au 13/02	Partie 3 : Récit des aventures Les actions entreprises par le personnage principal pour parvenir à ses fins sont nombreuses. Elles s'enchaînent et il essaie par tous les moyens de triompher alors que d'autres forces l'en empêchent (catastrophes naturelles, ennemis, pièges, manque de ressources, ...)
Du 02/03 au 12/03	Partie 4 : Le dénouement L'affrontement décisif est mené par le personnage principal lors de cette étape. Il le conduira vers la victoire ou la défaite.
Du 13/03 au 26/03	Partie 5 : La situation finale La conclusion du récit nous dévoile la nouvelle vie du héros.

Caractéristiques du projet 2019-2020

Attention ! Une contrainte s'ajoute à la rédaction du roman d'aventures : dix mots que l'on devra obligatoirement retrouver dans les récits, soit deux mots par partie. Chaque groupe, lorsqu'il rédige sa partie, choisit 2 mots dans la liste et les inclut dans son texte. Il les mettra en gras pour les signaler aux classes suivantes. A chaque nouvelle partie, il s'agira de repérer les mots déjà utilisés par les autres classes pour connaître ceux qui sont encore disponibles. Pour la dernière partie, il n'y aura plus de choix possible. Ces dix mots sont :

nature - climat - source - cacatoès - lumière - durable - biodiversité - respecter - perlimpinpin – épineux

Ces mots doivent être une source de créativité. On pourra jouer sur la polysémie, les utiliser au sens propre ou figuré, dans une expression, une métaphore, ...

Modification des textes

Il ne sera pas autorisé de modifier ses propres productions après publication sur le site **sauf** pour en corriger d'éventuelles erreurs d'orthographe, de conjugaison ou de ponctuation.

Contenu et qualité des textes

La création est libre à l'intérieur du cadre posé. Il est essentiel que les textes soient publiés **au plus tard le JEUDI soir** à la fin de la quinzaine concernée, de telle sorte que les écoles puissent commencer leur travail de rédaction dès le lendemain matin suivant.

Avant de poursuivre l'écriture d'une histoire, il est indispensable de mettre en place une discussion-débat avec les élèves sur leur compréhension, leur interprétation du travail de la classe précédente ainsi que sur les pistes qui s'en dégagent. Une attention particulière sera portée sur le repérage des temps utilisés.

Il appartient à l'enseignant dans sa classe de valider avec les élèves le travail réalisé **avant** sa publication : il sera notamment attentif **au respect du narrateur et de la concordance des temps en lien avec les parties précédentes**. L'expérience passée nous montre l'extrême vigilance que vous devez porter au respect des normes d'écriture (orthographe, conjugaison, ponctuation) dans les textes mis en ligne. Ces textes publiés deviennent publics. Les erreurs laissées nuisent à l'image du projet... et des enseignants concernés !

Le titre sera choisi par la classe qui rédige la dernière partie.

Soyez attentifs à ne pas aller trop loin dans la rédaction des parties (c'est notamment le cas avec des situations initiales qui incluent déjà des éléments déclencheurs) car cela pénalise la classe qui suit.

Dernier point, évitez les textes « délirants » qui se déroulent dans le futur avec des « *maisons à 45 piscines avec des escaliers volants en or* ». L'escalade d'objets extraordinaires prend alors souvent le pas sur la construction de l'histoire, ce qui va à l'encontre des objectifs initiaux de ce projet.

Concours d'illustrations

Dès le mois de février, un concours d'illustration invitera chaque classe participante à proposer une page de couverture pour le futur livre. Un jury votera et le vainqueur verra son illustration en couverture du livre. Le dessin arrivé en deuxième position sera en 4^{ème} de couverture. Tous les autres seront insérés à l'intérieur du livre.

Ce projet est inspiré du travail de Jean-Philippe BARTHE (DDEC du Lot et Garonne) qui propose ce type d'activité depuis plusieurs années : voir : <http://47crtuic.over-blog.com/>

Nous restons à votre disposition pour tout problème technique ou renseignement supplémentaire.

ecriturecollaborative4972@gmail.com

Olivier Hareau, Catherine Pagenaud, Julien Léger et Xavier Richard